

# Assemblée Générale 2021

## le lundi 20 septembre

dans la salle du Conseil de la mairie de Roquefort les Pins à 19h45

Présents : Cécile Rousselin, Marjorie Serfaty, Florence Groenevelt, Mikael Bongers, Mathilde Vergnolle, Marielle Bigolet, Sandrine Rault, Galbois Nelly, Marques Sabrina, Christelle Aziadjonu, Florence Chalmin, Morgane Biettron, Natacha Miano, Severine Auber Moraillon, Lysiane Yeung, Bruno Weymens, Christelle Gaziello, Nicolas Tanguy, Isabelle Ruyer, Iris Hochsticher, Christiane Tumorticchi, Claire Bosio, Stéphanie Barrière, Marlène Liesh, Sylvain Cherezi, Claire Migraine, Isabelle Daffix,

Excusés : Jean-Christophe Jordan, Sabine Richez, Giovanna Tissoni, Virginie Filangi, Florie Aimé, Laura Oller, Assia Guilloteau, Céline Charrier, Marc Dessenis, Anissa Krifa.

### 1 - Point sur la rentrée

---

#### Point sur la rentrée de l'école élémentaire

521 élèves répartis en 19 classes répartis de la façon suivante :

Nouvelle directrice Mme Vatrinet.

CP	Mme Pignault 26 élèves	Mme Allard 25 élèves	Mme Merle 26 élèves	Mme Giacalone 26 élèves
CE1	Mme Lefebure 27 élèves	Mme Franco 26 élèves	Mme Barbe 27 élèves	
CE2	Mme François 30 élèves	Mme Aragon 30 élèves	Mme Amouyal 30 élèves	
CM1	Mme Grattarola 27 élèves	Mme Sonda 27 élèves	Mr Pierron 28 élèves	Mme Brun 26 élèves
CM2	Mr Cantone 27 élèves	Mme Farineau 28 élèves	Mme Déal 28 élèves	Mme Bonjean 27 élèves
CE1/CE2	Mme Wacogne 25 élèves			

### Point sur la rentrée de l'école maternelle

234 élèves répartis en 10 classes de la façon suivante :

Directrice Mme Cottin.

Niveau	Classe	Nombre d'enfants
Petite section	Oiseaux Mme Boer Mme Deborde	23 élèves
	Poissons Mme Cottin Mme Germain	23 élèves
Petite section	Abeilles Mme Armenier	23 élèves
Moyenne section	Ours Mme Tena Bottero	25 élèves
	Pandas M Soler	25 élèves
	Coccinelles Mme Germain Mme Gérard	24 élèves
Grande section	Chats Mme Larcher	22 élèves
	Papillons Mme Tardif	23 élèves
	Écureuils Mme Watrin	23 élèves
	Hirondelles Mme La Spesa	23 élèves

Les parents soulignent la bonne réalisation de l'agrandissement de l'école maternelle.

### ***2 - Conditions sanitaires***

---

Les récréations se font toujours en décalé afin de ne pas mélanger les élèves en élémentaire et en maternelle.

*Pour l'école élémentaire*, elles se font par bâtiment. Les niveaux n'étant pas repartis par bâtiment, tous les niveaux sont mélangés mais chaque classe à sa zone.

Sur les temps périscolaires, les mélanges ne sont pas les mêmes. Il est bien noté que Mme Vatrinez venant juste de prendre ses fonctions, nous aborderons cette question avec elle et la mairie pour une harmonisation au 1<sup>er</sup> Conseil d'école.

*Pour l'école maternelle, Les 2 classes de CP dans l'école maternelle vont en récréation dans la cour de l'élémentaire. Il est demandé si des zones existent également en maternelle et si la nouvelle cours est bien utilisée.*

Le port du masque est maintenu en classe dès le CP mais pas dans les temps extérieurs.

Les tests salivaires : Question posée sur la mise en pratique. Vont-ils être réalisés cette année et si oui quand ?

Entretien avec Mme Vatrinet/Allez Parents le 27/09 : Seule l'ARS décidera de la mise en pratique de test et l'école en serait informée au dernier moment. Il faudrait refaire les autorisations parentales.

Les parents demandent la mise en place de Capteur de CO2.

Protocole en vigueur selon documentation ci-dessous.

## ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</li> <li>• Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation des regroupements importants</li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur</b> et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas</li> <li>• Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)</li> </ul>



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)



### **3 - La cantine**

---

Il est rappelé que le prestataire de l'école maternelle et celui de l'élémentaire sont différents.

Pour la cantine de l'élémentaire, la responsable de site a changé cette année et l'intendante du collège ( qui fournit les repas ) également. Nous pourrons faire un point au moment de la première commission cantine.

Les commissions cantine auront lieu cette année encore environ toutes les 6 semaines, avant chaque période de vacances scolaires.

- Les parents s'interrogent sur le lavage de main avant et après manger.

RDV Mr Canu/Allez Parents 4/10/2021 : Il y a 2 pédaliers à l'entrée de la cantine et les enfants sont tenus de les utiliser. Il n'y a pas de gel hydroalcoolique à la sortie.

- Les parents demandent un affichage du menu du jour sur une ardoise - type restaurant - à l'entrée de la cantine, pour donner envie aux enfants et lutter contre le gaspillage.

RDV Mr Canu/Allez Parents 4/10/2021 : Le menu est maintenant affiché en format A4 et A3 sur le portail qui mène au tunnel. Il s'agit de la zone d'attente des enfants pour descendre à la cantine.

- Les parents soulèvent un problème de quantité insuffisante et notamment le jour du service des frites en début d'année.

RDV Mr Canu/Allez Parents 4/10/2021 : Il y a eu un problème lors du service des frites, Mr Canu nous explique que la responsable était absente ce jour là pour maladie et qu'il a malheureusement été trop servi de frites en début de service, d'où le manque en fin de service.

RDV Mr Canu/Allez Parents 4/10/2021 : Mr Canu nous rappelle que les quantités sont calibrées par le GEMRCN. Le protocole est le suivant cette année. Une personne est attirée à la livraison et la vérification/pesée des arrivages.

### **4 - Point sur le projet de la nouvelle école**

---

Les parents demandent un point sur la construction et l'ouverture de la nouvelle école.

Pour rappel, début de construction juillet 2021, 1ere phase avec 6 classes. L'ouverture de l'école est prévue pour la rentrée 2022. Il est demandé si le principe de l'école de niveau est maintenu ou re-discuté au regard du nombre d'élèves maintenant en CM1 et CM2.

Les parents souhaitent savoir si le point sur les effectifs a été anticipé pour les écoles avec les projets en cours (cœur de ville notamment) ? les infrastructures en place ou à venir sont-elles suffisantes ?

La question des horaires de la nouvelle école est posée avec la problématique de la circulation menant également au Collège. Est-ce que des horaires décalés seront mis en place ? Un ramassage scolaire au départ de l'école du Plan/Layet Boutonnier ?

La sécurité du trajet entre les 2 rond-points sur la Route de Valbonne est abordée. Il n'y a pas de trottoir suffisamment large pour un accès pédestre sécurisé. La question de la mise en sécurité de cet axe est posée.

## **5 - Représentants des parents d'élèves**

---

[Election des représentants des parents d'élèves des 2 écoles :](#)

Il est rappelé la mission d'un représentant, avec différence entre membre titulaire et membre suppléant : être présent aux 3 conseils d'école, servir de relai auprès des autres parents et au cours de l'année donner son avis sur les différentes consultations du bureau.

L'élection aura lieu le 8 octobre et aura lieu uniquement par correspondance.

[Parents volontaires pour être actifs dans l'association, élection du bureau](#)

Il est rappelé les missions pour les membres du bureau.

Le bureau mis en place pour cette année :

[Marjorie Serfaty : Présidente et référente pour l'école élémentaire](#)

[Florence Groenevelt - Vice présidente et référente pour l'école maternelle](#)

[Giovanna Tisconi - Trésorière](#)

[Claire Bosio - Trésorière adjointe](#)

[Mathilde Vergnolle - Secrétaire](#)

[Christiane Tumorticchi - Secrétaire adjointe](#)

[Responsable communication : Jean Christophe Jordan](#)

[Adjointe resp com : Claire Migraine](#)

## **Liste des représentants pour l'école Elementaire qui sera proposée pour les élections**

Serfaty Marjorie

Groenevelt Florence

Tisconi Giovana

Jordan Jean-Christophe

Vergnolle Mathilde

Bigolet Marielle

Bosio Claire

Rault Sandrine  
Richez Sabine  
Filangi Virginie  
Ruyer Isabelle  
Daffix Isabelle  
Tanguy Nicolas  
Gaziello Christelle  
Weymiens Bruno  
Aubier Moraillon Séverine  
Barrière Stéphanie  
Liesh Marlène  
Aziadjonou Christelle  
Charrier Céline  
Dessenis Marc  
Gilloteau Assia

### **Liste des représentants pour l'école Maternelle qui sera proposée pour les élections**

Groenevelt Florence  
Bongers Mikael  
Migraine Claire  
Tumorticchi Christiane  
Rault Sandrine  
Galbois Nelly  
Oller Laura  
Aime Florie  
Cheyrezi Sylvain  
Yeug Lysiane  
Miano Natacha  
Chalmin Florence  
Aziadjonou Christelle  
Marques Sabrina  
Krifa Anissa

### **6 - Divers**

- Les parents demandent la transmission des comptes rendus des Conseils d'Ecole de façon plus régulière.
- Problématique de l'ombre dans les cours dans les 2 écoles existantes et dans la future.
- Les parents demandent si les enfants se lavent les mains sur le temps de récréation et relèvent le problème du manque de savon. [Giovanna \( du bureau Allez Parents\)](#) a contacté le service enfance qui doit faire le nécessaire pour le savon.

- Les parents s'interrogent sur le renouvellement du parc informatique. Il est rappelé l'allocation dont bénéficie la municipalité . Montant à vérifier et calendrier de renouvellement demandé.
- Le sujet de la mobilité douce est abordée : sécurisation des accès piétons cf nouvelle école, mise en place d'un Pédibus .
- Eau : Le sujet de l'eau est abordé longuement
- Les parents demandent clairement à pouvoir lire/voir les analyses effectuées sur les prélèvements effectués dans les écoles.
- Les parents demandent une analyse de l'eau dans les école par un cabinet extérieur ( hors Ars et Véolia)
- Les parents demandent une cartographie des zones non normales sur la commune.
- Les parents demandent les matériaux utilisés pour la tuyauterie de l'école.
- 

Fin de la séance à 21h45